



**PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-SAVOIE**

Liberté
Égalité
Fraternité

dossier n° D

Envoyé en préfecture le 17/04/2025
Reçu en préfecture le 17/04/2025
Publié le 17/04/2025
ID : 074-217403013-20250415-DP0743012500008-AR

date de dépôt : 28 mars 2025
demandeur : Monsieur DEMARET Mickaël
pour : construction d'un carport
adresse terrain : 47 CHEM des Nais, à Villard
(74420)

Commune de Villard

**ARRÊTÉ N°
de non-opposition avec prescriptions à une déclaration préalable
au nom de la commune de Villard**

Le maire de Villard,

Vu la déclaration préalable présentée le 28 mars 2025 par Monsieur DEMARET Mickaël demeurant 47 CHEM des Nais, Villard (74420) ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour construction d'un carport ;
- sur un terrain situé 47 CHEM des Nais, à Villard (74420) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 02/07/2019 ;

Vu les articles L.122-1 et suivants du code de l'urbanisme (lois du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne et du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne)

Vu les pièces fournies en date du 14 avril 2025 ;

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable sous réserve du respect des prescriptions mentionnées à l'article 2.

Article 2

Les matériaux et coloris de la partie neuve seront en harmonie avec ceux de la partie existante (article R.111-27 du code de l'urbanisme) ;

Toute construction ou installation, toute surface imperméable nouvellement créée (terrasse, toiture, voirie) doit être équipée d'un dispositif d'évacuation des eaux pluviales conforme aux recommandations techniques prescrites en application des annexes sanitaires du PLU et du Zonage d'assainissement volet Eaux Pluviales, (article III.2 de la zone UC du règlement du plan local d'urbanisme) ;

La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux ne devra être adressée qu'après réalisation des abords prévus dans la demande susvisée (article R 452-1 du code de l'urbanisme) ;

A Villard
Le 15 AVR 2025

Le maire,



Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025



ID : 074-217403013-20250415-DP0743012500008-AR